

Monsieur le Préfet de Maine-et-Loire
Direction de l'Inter ministérialité et du Développement
Durable
Bureau des ICPE et de la Protection du Patrimoine
Place Michel DEBRÉ
BP 33515
49934 ANGERS CEDEX 09

Nos réf. : CF/MA-2016-03-0066
Objet : Dossier n° 44-2015-0001

Nantes, le 24 mars 2016

Monsieur le Préfet,

Vous m'avez adressé, pour avis, le dossier d'autorisation d'exploiter au titre des installations classées un élevage de veaux, présenté par François AUDOIN, situé à Saint-Christophe-la-Couperie au lieu-dit « La Boulaire ».

Les membres du bureau de la commission locale de l'eau ont examiné ce dossier lors de la réunion du 8 mars 2016 et ont émis un avis réservé.

En effet, le bureau de la CLE ne dispose pas de tous les éléments nécessaires à l'expression de son avis. Un complément d'information clair sur les teneurs en phosphore et en azote organique, avant dépôt des fumiers et lisiers, à l'échelle des ilots et parcelles potentiellement épandables est nécessaire pour évaluer l'impact du projet et sa compatibilité avec le SAGE estuaire de la Loire.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes respectueuses salutations.


Christian COUTURIER
Président de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire